

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2025

RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'UKRAINE - (N° 940)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE7

présenté par
M. Mazaury

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 35, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant l'entretien téléphonique bilatéral du 12 février 2025 entre le président américain et le président russe sur lesdites négociations, sans consultation de l'Union européenne ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre en compte l'appel téléphonique récent entre le président américain et le président russe, qui représente un tournant majeur dans le conflit entre l'Ukraine et la Russie.